

SPC  
319.5  
H23  
2005

## POPULATION ET DEVELOPPEMENT EN OCEANIE – VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE ACTUELLE ET DE L'EVOLUTION RECENTE<sup>1</sup>

Gerald Haberkorn  
Démographe  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
[geraldH@spc.int](mailto:geraldH@spc.int), [www.spc.int/demog](http://www.spc.int/demog)

SPC Library  
(301748)  
301748  
Bibliothèque CPS

LIBRARY  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

1. Selon les dernières estimations démographiques de la CPS, la population océanienne s'élevait à 8,6 millions d'habitants en 2004, soit une augmentation d'environ 1,7 million de personnes en dix ans. Malgré cette croissance, la répartition de la population est restée pratiquement inchangée : les cinq plus grands États et Territoires insulaires (ceux qui composent la Mélanésie) représentent la grande majorité (86,4 %) de la population de la région, suivis des États et Territoires insulaires beaucoup moins étendus de Polynésie (7,4 %) et de Micronésie (6,2 %).
2. Deux Océaniens sur trois résident en Papouasie-Nouvelle-Guinée, tandis que, d'après l'estimation de 2004, les Îles Fidji, qui comptent 836 000 habitants, sont de 25 % plus peuplées que l'ensemble des dix États et Territoires insulaires polynésiens. En revanche, la population totale des sept États et Territoires insulaires les plus petits du Pacifique (51 800 habitants) est à peu près égale à la population des deux seules villes de Vanuatu, Port-Vila et Luganville (49 500 habitants).
3. Les populations relativement limitées des pays micronésiens et polynésiens, ainsi que les associations politiques passées et actuelles que la plupart de ces îles ont forgées avec des grands pays, rendent ces États très sensibles à la migration internationale, ce qui a une incidence considérable sur leur structure démographique.

### **Croissance et structure démographiques**

4. L'augmentation de la population océanienne de 1,7 million de personnes depuis 1994 reflète un taux de croissance démographique annuel de 2,2 % ; si ce taux se maintient, la population océanienne doublera en 32 ans, pour atteindre 17,2 millions de personnes. Au cours des dix années écoulées depuis la Conférence du Caire, la population mélanésienne a augmenté au rythme de 2,4 % par an (le même qu'au cours des dix années précédentes), contre une croissance de 1,4 % en Micronésie et de 0,6 % en Polynésie.
5. La poursuite de cette forte croissance démographique en Mélanésie s'explique par des taux de fécondité relativement élevés et la baisse du taux de mortalité, principalement en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et à Vanuatu. D'un autre côté, la migration joue un rôle plus important aux Îles Fidji et en Nouvelle-Calédonie. On a constaté une émigration soutenue des Îles Fidji à la suite des événements politiques qui ont marqué la dernière décennie, et le maintien de l'immigration en Nouvelle-Calédonie depuis la France métropolitaine et les deux autres Territoires français du Pacifique. La migration est la principale cause de la faible croissance démographique annuelle en Micronésie et, a fortiori, en Polynésie, où des taux élevés d'émigration prévalent depuis près de quarante ans. Cela explique une très faible croissance démographique – moins de 0,3 % dans certains pays insulaires, tels que les États fédérés de Micronésie, Nauru et les Tonga – et le véritable déclin démographique des Îles Cook et de Niue.
6. Dans l'ensemble de la région, la croissance démographique a été beaucoup plus forte dans les zones urbaines que dans les zones rurales, sauf dans les États fédérés de Micronésie et à Niue.

<sup>1</sup> Ce document de travail est une version réactualisée du document d'information concernant la population océanienne, disponible sur notre site Web (<http://www.spc.int/demog>).

Cela reflète un exode permanent des zones rurales vers les villes, au cours des dix dernières années, sous l'effet de l'urbanisation rapide qui caractérise la région. Si l'Océanie demeure avant tout une région rurale, comme le montre le fait qu'un Océanien seulement sur quatre habite dans une zone rurale, les villes et leurs modes de vie urbanisés (qui vont du régime alimentaire à l'emploi, en passant par la santé et les activités de loisir) accueillent un nombre croissant de personnes. Au dernier recensement, plus de 50 % de la population de neuf des 22 États et Territoires insulaires océaniques habitaient déjà dans des villes et des zones urbaines, et il faut s'attendre à ce que les Îles Fidji et Kiribati portent ce chiffre à onze pays<sup>2</sup>.

7. La croissance démographique rapide ressort bien de la pyramide des âges des pays. Les pays ayant la croissance démographique la plus rapide sont ceux qui ont l'âge médian le plus bas et la base de la pyramide la plus large. Comme il y a dix ans déjà, c'est aux Îles Marshall que la population est la plus jeune : l'âge médian est 17,8 ans, ce qui signifie que la moitié de la population a moins de 18 ans. C'est Palau qui a la population la plus âgée, avec un âge médian de 31 ans. Ces variantes régionales intéressantes se dégagent aussi de la structure par sexe des populations océaniques ; ce sont Palau, les Îles Fidji et le Samoa où les hommes résidents sont beaucoup plus nombreux que les femmes, tandis que les femmes l'emportent aux Îles Mariannes du Nord, à Kiribati, à Tuvalu et à Tokelau.

## **Dynamique de la population**

8. Les variations de la croissance et de la composition de la population en Océanie, ainsi qu'au sein des régions et entre elles, mettent en lumière la complexité de la dynamique des populations à l'échelon régional et sont le fruit de plusieurs processus démographiques tels que : fécondité, mortalité et migration.

9. La **fécondité** reflète le comportement procréateur d'une population, qui est affecté par des facteurs d'ordre social, culturel, économique, physiologique, voire institutionnel. La santé génésique n'est pas simplement l'absence de maladie affectant la reproduction ; elle implique la capacité et la décision d'avoir des enfants, et la liberté de déterminer le nombre, l'espacement et le moment des naissances. La planification des naissances et la maternité sans risques sont des éléments essentiels. En règle générale, c'est la fécondité qui a l'effet le plus fort sur la composition de la population d'un pays, les proportions de jeunes et de personnes âgées dans une population étant essentiellement fonction des taux de natalité, et non des taux de mortalité ; parmi les populations océaniques limitées et très mobiles (les Polynésiens), c'est toutefois les phénomènes migratoires qui ont le plus d'impact. Les populations vieillissent au fur et à mesure que les taux de natalité décroissent (et réduisent par conséquent la proportion d'enfants), tandis que le déclin des taux de mortalité contribue pour une part au rajeunissement de la population, du fait que davantage de nourrissons et d'enfants survivent, grâce à l'amélioration des conditions et des pratiques sanitaires.

10. Tout comme il y a dix ans, c'est aux Îles Marshall que le niveau de fécondité est le plus élevé (5,7), suivies de Tokelau (4,9), Vanuatu (4,8) et des Îles Salomon (4,8), l'indice synthétique de fécondité (ISF)<sup>3</sup> étant supérieur ou à peine inférieur à 5 enfants par femme. Six autres pays ont un ISF supérieur à 4 (tableau 1). Les taux les plus bas actuellement reflètent ceux de 1994 ; les Îles Mariannes (1,6), la Nouvelle-Calédonie (2,4) et la Polynésie française (2,4) présentent les taux de fécondité les plus bas, ce qui s'explique en grande partie par la migration internationale et le comportement variable en fonction du groupe ethnique<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> En appliquant les taux intercensitaires de croissance urbaine des Îles Fidji (2,6 %) et de Kiribati (5,2%), on arrive à une population urbaine à Fidji et à South Tarawa bien supérieure au seuil de 50% de la population nationale totale en 2004.

<sup>3</sup> L'ISF est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme, ou d'un groupe de femmes, pendant sa vie si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

<sup>4</sup> Aux Îles Mariannes du Nord, à peu près deux femmes sur trois en âge de procréer ont émigré temporairement d'Asie; elles travaillent dans la confection et l'hôtellerie; si on les retire des derniers chiffres disponibles, l'ISF passe à 2,7. Du fait que la législation française interdit la désagrégation des statistiques sociales et démographiques selon l'origine ethnique, il n'est pas possible de vérifier les faits visibles et les cas particuliers en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

11. Malgré la persistance d'un taux élevé de fécondité dans dix États et Territoires insulaires océaniques, qui explique la forte croissance démographique permanente dans de nombreux pays, la fécondité a diminué dans la plupart (seize) des États et Territoires au cours des dix dernières années, et s'est stabilisée dans quatre pays ; seul Tuvalu accuse une croissance modérée (de 3,3 à 3,7). Les changements sont surtout prononcés à Wallis et Futuna, aux Îles Salomon, à Nauru, dans les États fédérés de Micronésie et à Tokelau, où les femmes mettent au monde un enfant de moins dans leur vie qu'il y a dix ans seulement. Si l'on examine l'évolution au cours d'une génération démographique (de 25 à 30 ans), on constate que ce changement massif s'est déroulé en un laps de temps relativement court, ainsi que le montre, de manière spectaculaire, le cas des femmes de Nauru en âge de procréer qui, au début des années 80, mettaient au monde, en moyenne, 7 à 8 enfants, contre 4 seulement aujourd'hui (tableau 1).

12. La mortalité a un effet beaucoup moins prononcé sur la structure, la distribution et la dynamique de la population que la fécondité et la migration (sauf en cas de guerre, d'épidémie ou de catastrophe naturelle). Des indicateurs de mortalité tels que les taux de mortalité infantile et l'espérance de vie à la naissance sont toutefois des indicateurs importants de l'état de développement d'un pays. C'est ce qu'illustre parfaitement le cadre de suivi des ODM, qui contient trois indicateurs de mortalité – et pas un seul pour la fécondité ou la migration, les deux principaux facteurs déterminant la croissance et la distribution de la population, y compris l'urbanisation.

13. Grâce au volet consacré au planning familial dans de nombreux programmes d'action en faveur de la santé maternelle et infantile, qui ont contribué à abaisser les niveaux de fécondité dans toute la région, les activités menées en faveur de la santé maternelle et infantile et d'autres mesures de développement socioéconomique visant à améliorer la santé des nourrissons et des enfants semblent avoir eu des retombées positives, ainsi que le laisse penser le déclin des taux de mortalité infantile dans la plupart des pays de la région. Malgré les améliorations que l'on peut observer partout – et certaines, considérables, en particulier aux Îles Marshall et à Kiribati –, deux pays présentent une évolution préoccupante, qui devrait soucier à la fois la société civile, les administrations concernées et la communauté internationale. Malgré un très faible taux de mortalité infantile (TMI)<sup>5</sup> (11) au début des années 90, les chiffres les plus récents pour Nauru font état d'un TMI de 42 ; les Îles Salomon connaissent un renversement de tendance similaire et ont actuellement le TMI le plus élevé de la région (66), devant la Papouasie-Nouvelle-Guinée (64) qui a réussi à accomplir quelques progrès ces dix dernières années (tableau 2).

14. On peut faire les mêmes observations à propos de l'espérance de vie à la naissance<sup>6</sup>. Nauru a accusé une baisse de ce chiffre au cours des dix dernières années, tandis qu'aux Îles Salomon, il est resté pratiquement inchangé. À l'heure actuelle, les hommes de Nauru ont l'espérance de vie à la naissance la plus faible de la région (52,5 ans, contre 55 il y a dix ans), et les femmes 58,2 ans seulement (contre 64 auparavant), ce qui place Nauru en avant-dernière position dans la région. L'espérance de vie à la naissance est également en train de reculer pour les hommes et les femmes de Tuvalu, par rapport aux chiffres du début des années 90, ce qui est en passe d'arriver aussi aux femmes de Palau et des Tonga et aux hommes des Îles Cook. Ces chiffres mettent pour ainsi dire un bémol à une évolution plutôt positive par ailleurs, la plupart des pays ayant enregistré des améliorations modestes à sensibles de leurs taux de mortalité au cours des 30 dernières années (tableau 3).

15. Le troisième facteur qui contribue à la dynamique de la population d'un pays est la **migration** qui, dans la plupart des pays insulaires océaniques, explique en grande partie la répartition de la population, du fait de l'exode des zones rurales vers les zones urbanisées. Dans l'ensemble de la Micronésie et de la Polynésie, la migration est le premier facteur qui se répercute sur la croissance démographique nationale, comme le montre la comparaison des taux de croissance démographique annuelle (résultat des naissances, des décès et de la migration) et des

<sup>5</sup> Le taux de mortalité infantile (TMI) est le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes durant une année donnée.

<sup>6</sup> Nombre moyen d'années, en fonction des statistiques de mortalité les plus récentes, qu'une personne d'un âge donné peut espérer vivre.

taux annuels d'accroissement naturel (naissances moins décès)<sup>7</sup> ; c'est ce qu'illustrent les cas des États fédérés de Micronésie, de Nauru et des Tonga. Ces trois pays présentent une faible croissance intercensitaire annuelle (0,2% – 0,3%), mais des taux d'accroissement naturel importants (2,1% – 2,3%). Seules les Îles Mariannes du Nord et la Nouvelle-Calédonie sont de véritables destinations des migrants ; Palau ne compte que peu d'immigrants, et pratiquement tous les autres États et Territoires insulaires océaniques présentent un solde migratoire négatif<sup>8</sup>.

## Évolution probable

16. Au rythme actuel de la croissance démographique, la population de la région devrait doubler en 28 ans. Cela aura des conséquences évidentes : des pressions croissantes et durables sur les terres, la prestation de services et les infrastructures telles que les systèmes de santé et d'éducation, l'alimentation en eau et l'accès à l'emploi en dehors des métiers traditionnels pour un nombre croissant de jeunes, et une éducation relativement meilleure de personnes dont les aspirations dépassent le cadre des activités agricoles et halieutiques pratiquées dans le cadre du village et de la famille. Cette perspective est particulièrement préoccupante dans les pays les plus peuplés de Mélanésie qui, à la différence de la plupart des États et Territoires micronésiens et polynésiens, n'ont pas les débouchés migratoires historiques vers les grands pays (Nouvelle-Zélande, Australie, États-Unis d'Amérique) qui leur permettraient de remédier aux pressions démographiques qui s'exercent sur des terres exiguës et des écosystèmes fragiles.

17. Les Océaniques continuent d'être perçus comme des habitants de zones rurales. Cela est effectivement vrai, mais c'est aussi un mythe du point de vue politique et du développement. Cette image inspire aux décideurs politiques nationaux et à leurs partenaires internationaux dans le développement un sentiment erroné de certitude que les structures sociales traditionnelles des villages et les réseaux qui les soutiennent sont capables de faire face à cette évolution démographique. La plupart des observateurs semblent ignorer le fait que la persistance de ce « mythe rural » est en grande partie due au fait que trois sociétés majoritairement rurales—Papouasie-Nouvelle-Guinée (87 %), Îles Salomon (84 %) et Vanuatu (79 %)—dominent le paysage démographique océanique, et représentent 74 % de la population totale de la région.

18. Comme indiqué plus haut, onze des 22 États et Territoires insulaires océaniques ont déjà une plus grande proportion d'habitants des villes que des zones rurales. Étant donné les taux de croissance annuelle de la population urbaine, compris entre 3 et 4 %, le temps de doublement de la population va de 17 à 23 ans. Pour illustrer les incidences concrètes de cette évolution, il suffit de se pencher sur le cas de Kiribati, et l'évolution démographique de South Tarawa en particulier. Si l'expansion démographique de South Tarawa se poursuit à son rythme actuel estimé à 5,2 % par an, sa population doublera en 13 ans seulement, pour atteindre 73 400 personnes d'ici à 2013 ! South Tarawa connaissant déjà des tensions énormes qui affectent ses ressources démographiques, on ne voit guère comment son économie, sa société et son environnement pourraient répondre aux besoins de 36 700 personnes de plus en neuf ans. La Mélanésie elle-même, majoritairement rurale, accuse en moyenne un taux annuel de croissance de sa population urbaine d'un peu moins de 3 pour cent, les Îles Salomon et Vanuatu ayant le taux le plus élevé (respectivement 4,3 et 4,2 %). Les populations d'Honiara et de Port-Vila pourraient donc doubler en 16 ans environ. Les voyageurs qui se sont rendus récemment dans ces deux villes ne manqueront pas de se demander quelles seront les conséquences sociales, économiques et écologiques de 49 000 et 30 000 habitants de plus à Honiara et Port-Vila respectivement en 2015.

<sup>7</sup> De nombreux États et Territoires insulaires océaniques étant dépourvus de système permettant de recueillir des informations d'actualité et fiables sur la migration, le meilleur moyen d'évaluer l'impact de la migration internationale sur la croissance démographique nationale consiste à comparer les taux intercensitaires de croissance démographique entre deux recensements consécutifs (compte tenu des naissances, décès et migrations intervenues entre ces deux dates) avec le taux d'accroissement naturel (naissances moins décès), la croissance résiduelle étant imputée à la migration. Ainsi, un taux intercensitaire de croissance annuelle de 1,5 pour cent, comparé à un taux d'accroissement naturel de 2,3 pour cent, indique un taux annuel net de migration de -0,8 pour cent.

<sup>8</sup> Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Îles Salomon ne sont pas réputés attirer les foules ; les faibles taux de migration traduisent très probablement la sous-déclaration des naissances et des décès.

19. La probabilité d'une persistance de cette forte croissance démographique s'explique, comme nous l'avons déjà fait remarquer, par le maintien de *niveaux de fécondité élevés*, les femmes de la plupart des pays océaniques ayant quatre enfants, ou plus, pendant leurs années de procréation. Certes, la plupart des activités menées ces dix dernières années en faveur de la famille et de la santé génésique ont contribué à réduire la fécondité, ce qui, du point de vue de la démographie et du développement, est un progrès tout à fait louable. Il n'en reste pas moins que des taux de fécondité (ISF) de 3 à 4 impliquent la persistance de la croissance moyenne de la population pendant plusieurs années à venir dans la plupart des pays.

20. Il faut se féliciter des progrès accomplis dans l'abaissement de la mortalité infantile et, par conséquent, l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance. En revanche, l'augmentation de la prévalence des maladies non transmissibles signalée dans de nombreux pays, les récents événements vécus par Nauru et les Îles Salomon, et le déclin alarmant de l'espérance de vie des hommes et des femmes de Fidji, dont la presse a fait état, tous ces faits devraient susciter des doutes quant aux progrès pouvant être accomplis à court terme en matière de morbidité et de mortalité.

21. Il est probable que la *migration* se poursuive, qu'il s'agisse des déplacements internes des zones rurales vers les villes et de l'urbanisation galopante qui en découle, ou de la migration vers les grands pays, en particulier depuis les États et Territoires micronésiens et polynésiens. La prise en compte de cette réalité démographique et politique revêt une extrême importance pour les pays d'émigration et d'immigration qui cherchent à remédier aux causes structurelles de cette évolution (à ses incidences) en élaborant des politiques tournées vers l'avenir, car des atolls aux ressources maigres (Îles Marshall, Tuvalu, Kiribati) ou épuisées (Nauru) et des micro-États tels que Tokelau et Niue ne disposent tout simplement pas des moyens économiques qui leur seraient nécessaires pour subvenir à long terme aux besoins de leur population.

22. Après vous avoir indiqué les faits et les chiffres essentiels – ainsi qu'il appartient à un démographe, un statisticien ou un analyste politique de le faire –, il incombe maintenant aux planificateurs et aux décideurs politiques, en concertation avec toutes les parties prenantes concernées, y compris la société civile et les partenaires internationaux dans le développement, de se pencher sur les conséquences les plus visibles de l'évolution démographique récente et les divers scénarios possibles, afin d'élaborer des politiques et des stratégies appropriées à l'appui de la vision des États qui s'emploient à assurer la sécurité et la prospérité de leur population et à lui garantir une vie saine, productive et épanouissante. Pour ne pas nous arrêter en si bon chemin, nous avons prévu un débat d'experts. Des intervenants désignés et des représentants des pays sont invités à exprimer leur point de vue sur les différentes parties de cet exposé, et à nous donner des exemples concrets de la situation actuelle et de l'évolution récente en matière de démographie dans la région.

Nouméa, 18 avril 2005